

I. MONTANTS DU DROIT D'ENTRÉE ET DES COTISATIONS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017

Le montant unique du droit d'entrée est de 180 euros TTC. Ce droit d'entrée est acquis à vie.

Ce droit d'entrée correspond à la participation de l'adhérent à la création de tous les supports dont il peut et va bénéficier. Dans le cas où l'adhérent résilierait son adhésion à l'association et qu'il souhaiterait adhérer de nouveau, il n'aurait plus à s'en acquitter.

Le montant de la cotisation mensuelle dépend du pack adhésion choisi dans le tableau ci-après.

Les adhérents prennent l'engagement vis-à-vis de l'association de diffuser sur le site de l'AAMTI, www.avocat-immo.fr et / ou sur le réseau interne, toutes les annonces pour lesquelles ils ont reçu mandat.

Libellé du pack →	PACK ADHESION N°1	PACK ADHESION N°2	PACK ADHESION N°3	PACK ADHESION PREMIUM
Contenu du pack ↓	AMBRE	JADE	OPALE	TOPAZE
MONTANT TTC <i>(droit d'entrée de 180 euros à régler en sus)</i>	11 € / mois	24 € / mois	38 € / mois	105 € / mois ou % reversé
Annuaire	inclus	inclus	inclus	inclus
Pack nouvel adhérent de l'AAMTI <i>Contenu en page 6</i>	non inclus	inclus	inclus	inclus
Bibliothèque de documents du site Avocat-immo.fr <i>modèles de mandat, veille juridique, outils de calcul, etc.</i>	à partir du pack Opale *	à partir du pack Opale*	accès illimité	accès illimité
Tarifs privilèges <i>sur toutes les activités de l'AAMTI et autres manifestations (formations, publications, séminaires, congrès, événements, salons...)</i>	inclus	inclus	inclus	inclus
Annonces				
Annonces sur Avocat-immo.fr	En supplément	incluses et illimitées	incluses et illimitées	incluses et illimitées
Annonces sur Réseau Interne AAMTI **	En supplément	incluses et illimitées	incluses et illimitées	incluses et illimitées
Annonces en multidiffusion sur + de 40 sites d'annonces immobilières **	En supplément	incluses et illimitées	incluses et illimitées	incluses et illimitées
Annonces sur Seloger.com	En supplément	En supplément	En supplément	En supplément
3^{ème} édition du Vademecum de l'avocat mandataire en transactions immobilière	En supplément	En supplément	incluse	incluse
Logiciel Panonceau Digital	En supplément	En supplément	inclus	inclus
Diffusion de Biens de Prestige & hors-marché	à partir du pack Topaze*	à partir du pack Topaze*	à partir du pack Topaze*	inclus

Mise en relation entre avocat et potentiel client***	à partir du pack Topaze*	à partir du pack Topaze*	à partir du pack Topaze*	inclus
Votre Choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Le changement au barème au supérieur engage pour une durée de six mois.

** Sauf biens de prestige, vente forcée

*** Relais direct des projets immobiliers des internautes

Pour des raisons pratiques de comptabilité et de gain de temps, le règlement de votre droit d'entrée et de votre cotisation mensuelle s'effectue uniquement et obligatoirement par prélèvement automatique mensuel.

Le droit d'entrée est prélevé automatiquement 15 jours après l'adhésion effective de l'avocat, en même temps que la première mensualité de cotisation.

En raison des délais imposés par les établissements bancaires, le premier mois de cotisation pourra être prélevé en même temps que le deuxième.

II. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE ET DU MONTANT DE LA COTISATION

Pour que l'offre de services et outils proposée par l'AAMTI soit au mieux adaptée à l'activité de chaque adhérent et à son évolution, le barème de cotisation a été conçu pour être évolutif. Il est décidé et peut être modifié à tout moment sur décision du Conseil d'Administration et s'appliquera dans le mois suivant cette décision.

Tout non-paiement de la cotisation mensuelle sera accompagné de pénalités de rejet. A partir de 2 rejets, la sanction applicable sera la radiation.

La radiation est applicable dans plusieurs cas :

- lorsqu'un adhérent connaît une attitude contraire aux valeurs de l'Association
- lorsque son comportement est contraire au bon fonctionnement de l'Association
- au non-paiement de l'abonnement après relance

Sans avoir à justifier d'un motif plus approfondi.

Par ailleurs, l'adhérent peut effectuer une demande de changement de pack adhésion semestriellement auprès du secrétariat de l'association, soit par courrier, soit par mail aux adresses indiquées en page 1 du présent bulletin d'adhésion.

III. CONDITIONS DE L'ADHESION

Le dossier d'adhésion dûment complété et signé doit être retourné au secrétariat de l'association à l'adresse suivante : **A.A.M.T.I., 84 avenue de Villiers - 75017 PARIS**

L'adhésion à l'A.A.M.T.I engage pour une durée de douze mois, renouvelée tacitement à compter de la date de souscription. En cas de non-paiement, l'adhérent reste redevable des sommes impayées.

Vous pourrez modifier votre pack d'adhésion semestriellement, le changement au barème supérieur engage pour une durée de six mois.

L'adhérent peut demander l'interruption des prélèvements de ses cotisations, sur demande écrite en accusé de réception dans le respect de la durée d'engagement.

TARIFS DES SERVICES ET OUTILS PROPOSES PAR L'AAMTI**

Offre de services et outils de l'AAMTI	TARIF PACK ADHESION N°1 AMBRE	TARIF PACK ADHESION N°2 JADE	TARIF PACK ADHESION N°3 OPALE	TARIF PACK ADHESION PREMIUM TOPAZE
Pack nouvel adhérent de l'AAMTI	supplément	inclus	inclus	inclus
Bibliothèque de documents (modèles de mandat, veille juridique, outils de calcul, etc.) du site Avocat-immo.fr	à partir du pack Opale*	à partir du pack Opale*	inclus	inclus
Tarifs privilèges <i>sur toutes les activités de l'AAMTI et autres manifestations (formations, publications, séminaires, congrès, événements, salons...)</i>	inclus <i>ou participation financière demandée selon la manifestation</i>	inclus <i>ou participation financière demandée selon la manifestation</i>	inclus <i>ou participation financière demandée selon la manifestation</i>	inclus <i>ou participation financière demandée selon la manifestation</i>
Annonces sur Avocat-immo.fr (<i>sans limitation de durée</i>)	50,00 € HT / annonce - durée illimitée	incluses	incluses	incluses
Annonces sur Réseau Interne AAMTI (<i>sans limitation de durée</i>)	20 € HT / annonce - durée illimitée	incluses	incluses	incluses
Nouveau ! Annonces en multidiffusion sur + de 40 sites d'annonces immobilières	15 € HT / annonce - durée illimitée	incluses	incluses	incluses
Annonces sur Seloger.com (<i>durée de diffusion limitée à trois mois</i>)	100,00 € HT / annonce / trimestre	100,00 € HT / annonce / trimestre	100,00 € HT / annonce / trimestre	100,00 € HT / annonce / trimestre
3 ^{ème} édition du Vade-mecum de l'avocat mandataire en transactions immobilière	A partir de 90 € HT	A partir de 90 € HT	inclus	inclus
Logiciel Panonceau Digital	-	-	inclus	inclus
1 lot de 10 plaquettes AAMTI clientèle / grand public	6,00 € HT	6,00 € HT	6,00 € HT	inclus
1 lot de 10 plaquettes AAMTI avocats***	supplément	incluse sur demande	incluse sur demande	incluse sur demande
1 lot de 100 cartes de visite nominatives AAMTI	124,50 € HT	124,50 € HT	inclus	inclus sur demande
1 lot de 500 cartes de visite nominatives AAMTI	184,50 € HT	184,50 € HT	184,50 € HT	inclus sur demande
1 lot de 50 stylos estampillés AAMTI (bleu, rouge ou noir)	72,00 € HT	72,00 € HT	72,00 € HT	inclus sur demande
1 Clé USB AAMTI	25,00 € HT	25,00 € HT	25,00 € HT	incluse
1 panneau immobilier « A vendre / louer »	prix selon caractéristiques	prix selon caractéristiques	inclus	inclus
Attestation filiation au réseau Avocat.immo	à partir du pack Opale	à partir du pack Opale	inclus	inclus

*Le changement au barème supérieur engage pour une durée de six mois

** Tarifs en vigueur au 30/06/2019

*** Plaquettes professionnelles à disposition des avocats adhérents souhaitant représenter l'association auprès de leurs confrères et instances professionnelles, en qualité d'ambassadeur de l'AAMTI.